

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL DU CCAS  
DU 04 Octobre 2018

Le CCAS de la Commune de LUZINAY dûment convoqué le 24 septembre 2018 s'est réuni en conseil d'administration le 04 octobre 2018 à 18h00 à la Mairie, sous la présidence de, Madame PLAT Sylviane, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Emargement :

Nom et prénom	Fonction	Présent(e)	Absent(e)	A reçu (e) pouvoir de	Nombre de vote
CHARLES Christophe	Maire		X		0
PLAT Sylviane	Membre Elu	X		C. Charles	2
PELLEGGRI Anne	Membre Elu		X		0
TRUSCELLO- VIOLETT Michèlle	Membre Elu		X		0
BERTINI Gérard	Membre Elu	X			1
LOCATELLI Gérard	Membre Elu	X		E. Zeppa	2
HACQUARD Richard	Membre Elu	X			1
KIEFFER Nadine	Membre Elu	X			1
LOCATELLI Josiane	Membre nommé	X		D. Guillot	2
CHAUDIER Josette	Membre nommé	X			1
DEMANGEAT Jean- Marie	Membre nommé	X			1
ZEPPA Eliane	Membre nommé		X		0
JULLIEN Morane	Membre nommé	X			1
CHAPAT Irène	Membre nommé	X			1
GUILLOT Dominique	Membre nommé		X		0
	<b>TOTAUX</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>13</b>

SECRETARE DE SEANCE : Irène CHAPAT

**- I - PREAMBLE**

Madame PLAT Sylviane, Vice-Présidente du CCAS, présente l'ordre du jour du conseil exceptionnel du CCAS, elle propose de voter à main levée.

POUR  
CONTRE  
ABSTENTION  
UNANIMITE

---

## **- II - DELIBERATIONS**

### **- 01 - OBJET : Aide financière**

Madame Sylviane PLAT, Vice-Présidente du CCAS, expose au Conseil d'Administration, qu'une aide financière d'un montant de 175 € est nécessaire pour permettre à une administrée de Luzinay en grandes difficultés financières, de régler une partie de sa facture EDF.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré comme suit :

POUR :  
CONTRE :  
ABSTENTION :  
UNANIMITE

**DECIDE** d'accorder une aide financière de 175 € à cette administrée.

**AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS pour la durée de son mandat à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

---

### **- 02 -OBJET : Révision de la participation au repas des aînés**

Madame Sylviane PLAT, Vice-Présidente du CCAS, rappelle que lors du repas annuel des aînés de la commune de Luzinay, et leurs conjoints âgés de moins de 65 ans, sont invités en contrepartie d'une participation fixée à ce jour à 27€, payable par chèque à l'ordre du Trésor Public. Depuis 2015 ce tarif n'a pas été réactualisé et compte tenu de l'augmentation des tarifs de nos prestataires, il est nécessaire de réviser cette participation pour minimiser le reste à charge du CCAS. Madame Sylviane PLAT, propose de fixer le tarif de 29€, Le prix de revient du repas est à 29€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Après en avoir délibéré comme suit :

POUR-:  
CONTRE :  
ABSTENTION :  
UNANIMITE

**VALIDE** le montant de 29€ de participation financière.

**DIT** que les règlements doivent être transmis au Comptable du Trésor public

**AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

---

### **- 03 -OBJET : Remplacement d'élus au Conseil d'Administration du CCAS.**

Madame Sylviane PLAT, Vice-Présidente du CCAS rappelle que le conseil d'administration du CCAS est constitué de 7 membres élus au sein du Conseil municipal et 7 autres personnes nommées par le Maire, représentantes du monde associatif ou caritatif.

Madame Sylviane PLAT, informe l'Assemblée qu'il convient de procéder au remplacement d'un Membre élu démissionnaire : Madame Anne PELLEGRINI.

Pour remplacer ce Membre élu Madame Anne PELLEGRINI, il est proposé de nommer Monsieur DEMANGEAT Jean-Marie qui est déjà Membre nommé au sein du CCAS.

Afin de remplacer Monsieur DEMANGEAT Jean-Marie Membre nommé il est proposé de nommer Madame Marie-Laure CLAMY.

Après en avoir délibéré comme suit :

POUR :  
CONTRE :  
ABSTENTION :  
UNANIMITE

**D'AUTORISER** le Président du Centre Communal d'Action Sociale de désigner le remplaçant du Membre élu démissionnaire.

---

**Questions diverses :**

- Fête de la solidarité du 16 novembre 2018
  - Horaires,
  - Réunion avec les partenaires,
  - Contenu de l'évènement.
- Conférence-débat du 2 octobre sur la santé et l'alimentation

Séance levée à 19h26

Christophe CHARLES  
Président du CCAS

